



RAPPORT PRESENTE

dans le cadre du

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Conseil Municipal du 12 mars 2024

	Page
1. Analyse des dépenses de fonctionnement	3
2. Les relations avec la communauté d'agglomération Terre de Provence et l'Etat	14
3. Focus sur le cadre économique à Noves	15
4. 2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement	16
5. Les principaux investissements envisagés	19

1.

2023

Analyse des dépenses de fonctionnement

Les données mentionnées CA 2023 sont issues du compte financier unique.

ROB - 12 mars 2023**2023, Analyse des dépenses de fonctionnement****Budget principal de la commune : les recettes de Fonctionnement**

<i>(en k€)</i>	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Produits de fonctionnement courant	6 054	6 383	6 208	6 412	6 655
Produits exceptionnels	194	235	0	34	0
Total produits	6 248	6 618	6 208	6 446	6 655
Evolution nominale		370	-410	238	209
Evolution en %		5,92%	-6,20%	3,83%	3,24%

Nota : en 2019, comme en 2018, Terre de Provence a versé deux fois la dotation aux Communes, dont Noves.

Et en 2020, Terre de Provence avait versé deux fois la compensation pour le service de collecte des ordures ménagères soit :
333 707€ + 338 549€ au titre respectivement de 2019 (qui avait été omis) et 2020.

En 2021, suite au transfert de compétences du ramassage des ordures ménagères au 30 juin, Terre de Provence a versé 173 573€.

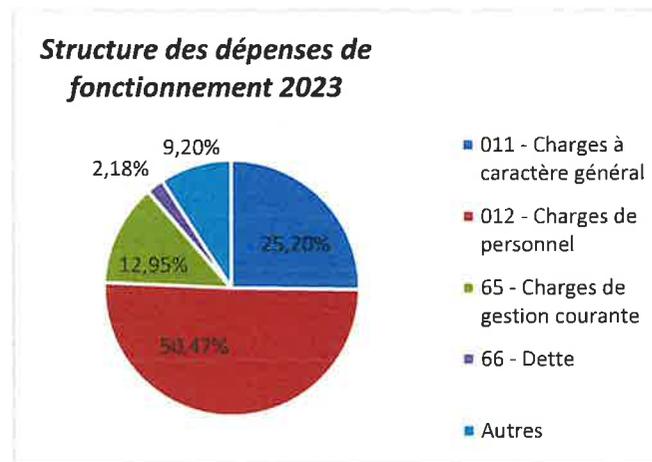
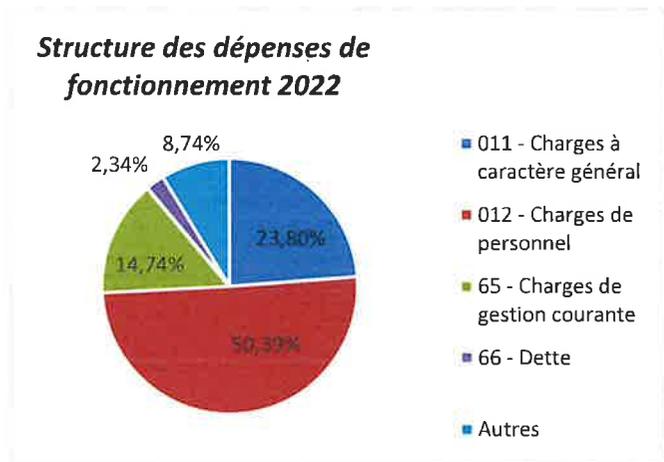
Budget principal de la commune : la structure des dépenses de Fonctionnement

Le compte financier unique 2023 fait apparaître un total de charges de fonctionnement de 6,54 millions d'euros. Pour rappel en 2022 , le total des charges de fonctionnement était de 6,39 millions.

Avant d'étudier ces dépenses par chapitre budgétaire, il est intéressant et utile de connaître la répartition de ces charges et leur évolution par chapitre.

Les charges de personnel représentent 50,47% de ces dépenses et représentent donc la majorité.

Les deux autres grands types de dépenses sont les charges à caractère général (25,2%) et les charges de gestion courante (12,95%).



ROB - 12 mars 2023

2023, Analyse des dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : les charges à caractère général

Les charges à caractère général, c'est-à-dire les frais courants de fonctionnement, représentent 25,2% des charges réelles du budget de fonctionnement de la commune en 2023.

	CA 2022	CA 2023
011 - Charges générales	1 519 503 €	1 648 590 €
Evolution nominale		+ 129087 €
Evolution en %		+ 8,5%

Un dépense surveillée

Les investissements importants réalisés au fil des ans permettent de maîtriser ce poste de dépenses, ou du moins d'en limiter la hausse.
Le coût de la consommation électrique est passé de 368844€ à 409673€, malgré le passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public et de 90% des bâtiments municipaux, dont les écoles.
Le budget alimentation est passé de 153410€ à 178974€, dont 10914€ pour le centre d'accueil et de loisirs de Villargelle.

Chapitre 012 : les charges de personnel

Les charges de personnel, c'est-à-dire la masse salariale, représentent 50,47% des charges réelles du budget de fonctionnement de la commune en 2023.

	31/12 2022	31/12 2023
Effectifs	66	66

(en K€)	31/12 2022	31/12 2023
012 - Charges de personnel	3 218	3 302
Evolution en K€		+ 84
Evolution en %		2,61%

Evolution du nombre d'agents titulaires et stagiaires

1 agent de la Police Municipale est partie via mutation

1 ATSEM a démissionné

=> Total : -2

1 nouvel agent a rejoint la cantine

1 nouvel agent a rejoint le service Urbanisme

=> Total : +2

En 2023 la valeur du point d'indice de rémunération des personnels titulaires a été revalorisée de 1,5% (après 3,5% en 2022).

Et la Commune a rétribué cette année les personnels intervenant au centre d'accueil et de loisirs de Villargelle durant l'été et les vacances de Toussaint.



ROB - 12 mars 2023

2023, Analyse des dépenses de fonctionnement

Chapitre 65 : les charges de gestion courante

Les charges de gestion courante, regroupant notamment les subventions versées par la ville aux associations, au CCAS, aux Syndicats Intercommunal du Rougadou et de Villargelle, à la Mutualité Française pour la délégation de service public de la crèche, mais aussi à l'OGEC St Joseph par exemple, représentent 12,95% des charges réelles du budget de la commune en 2023.

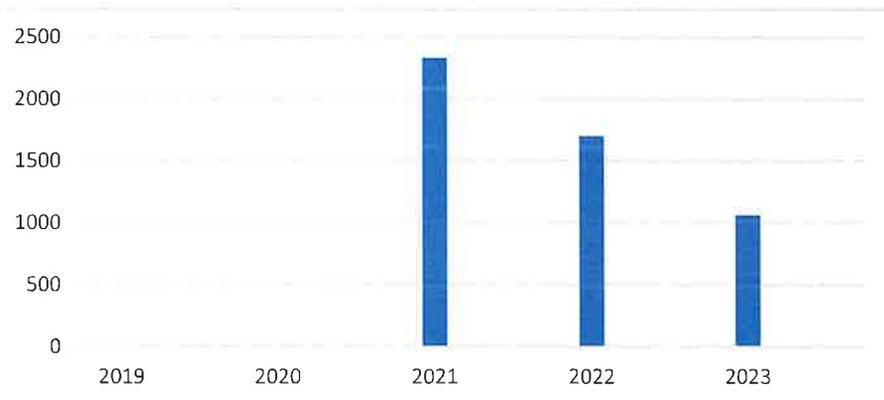
(en €)	CA 2022	CA 2023
65 - Charges de gestion courante	941 144	847 179
Evolution nominale		-93 965
Evolution en %		-9,98%

Pour la subvention versée à l'École privée : celle-ci avait été double en 2022 (années 2021-2022 et 2022-2023).

Subventions versées en €	2022	2023
Caserne Pompiers	225 665	236 949 5,00%
CCAS	50 000	40 000 -20,00%
Crèche BEABA (en DSP depuis sept. 2018)	108 199	105 570 -2,43%
Ecole privée St Joseph (scolarisation des +3 ans en 2019)	149 400	73 275 -50,95%
Syndicat Intercommunal de Villargelle	58 000	0 -100,00%
Total :	591 264	455 792

Budget principal de la commune : la dette

(en K€)	2019	2020	2021	2022	2023
Capital restant dû au 31/12	0	0	2333	1701	1 061
Intérêts de la dette + remboursement en capital	0	0	29	150	143



Capital restant dû de la dette de la Commune

L'endettement de la Commune
 En 2021, la Commune a contracté des prêts pour acquérir le site des 3 Vergers, et a demandé une ligne de trésorerie d'un million d'euros remboursable sur 2 ans.
 En 2023, la Commune a terminé de la rembourser.

ROB - 12 mars 2023

2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement

Bilan du plan pluriannuel d'investissement

La municipalité a réalisé durant la période 2019-2023 un plan d'investissement important afin de rénover, embellir les bâtiments, créer une Maison médicale, entretenir la voirie de la Commune, ainsi que ses deux écoles et ses stades.

(en k€)	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Grands travaux	1 007	2 030	3 125	1 310	576	8 049
Maintenance	137	174	138	92	157	697
Acquisitions et travaux	844	1 169	3 663	976	858	7 509
TOTAL :	1 988	3 373	6 926	2 378	1 591	16 255
Subventions perçues	1 226 (62%)	856 (25%)	2 190 (32%)	751 (32%)	643 (40%)	5 665 (35%)

Les Institutions soutiennent la Commune :

Grâce au soutien important et continu du Conseil Départemental, mais aussi du Conseil Régional et de l'Etat, Noves a pu continuer à financer de beaux projets tant au niveau de ses installations au service de la population que de ses infrastructures, avec notamment en 2023 la réalisation d'un Pumptrack et la rénovation de la place de la Mairie annexe aux Paluds, les commandes de l'aménagement de la route de Cabannes et l'installation d'un skatepark à Noves (chantiers qui seront réalisés en 2024).

ROB - 12 mars 2023

Bilan 2023

FONCTIONNEMENT : évolution des dépenses et recettes

(en €)	2022	2023
Total des dépenses :	6 385 180	6 542 106
Total des recettes :	6 445 929	6 654 603
Résultat de l'exercice :	60 749	112 497
Excédent N-1 reporté :	853 586	888 794
Résultat affecté :	914 335	1 001 292

INVESTISSEMENT : évolution des dépenses et recettes

(en €)	2022	2023
Total des dépenses :	3 782 422	2 641 384
Total des recettes :	3 756 881	2 017 328
Besoin en financement :	25 541	624 055

Excédent de l'année :	888 794 €	377 236 €
------------------------------	------------------	------------------

SLOW

ROB - 12 mars 2023

2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement

Evolution de l'excédent cumulé et de la dette

	2021	2022	2023
Excédent brut courant	853 586 €	888 794 €	377 236 €
Dette (capital restant du)	2 333 283 €	1 700 705 €	1 060 952 €

L'excédent de la Commune est stable mais l'augmentation de l'énergie, qui a triplé entre 2021 et 2023, et la forte diminution des compensations de l'Etat, permettront difficilement de le maintenir.

En ce qui concerne la dette, la Commune a terminé de rembourser la totalité de la ligne de trésorerie contractée pour acquérir le site des 3 Vergers.

2.

Les relations avec la communauté d'agglomération Terre de Provence et l'Etat

ROB - 12 mars 2023

2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement

Budget principal de la commune : des dotations à suivre

La dotation globale de fonctionnement - Etat
 4,39% des recettes en 2023

Année	Montant de la dotation	Evolution
2020	310 842 €	
2021	297 454 €	-13 388 €
2022	284 439 €	-13 015 €
2023	282 706 €	-1 733 €
2024	280 983 €	-1 723 €

prévision

Les dotations intercommunales - Terre de Provence
 27,62% des recettes en 2023

Année	Montant de la dotation
2020	1 799 363 €
2021	1 820 357 €
2022	1 815 054 €
2023	1 780 676 €
2024	1 780 676 €

L'évolution des dotations perçues

*La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat a diminué de 1% cette année.
 Il est envisagé la même diminution en 2024.*

Un cadre économique local toujours dynamique

Population totale
source site INSEE(*)

2018	5866
2023	5893

Taux de chômage
source site INSEE(*)

2014 à Noves	9,5%
Région SUD	10,7%
2020 à Noves	8,8%
Région SUD	9,7%

*Le taux de chômage de la Commune est toujours en dessous de celui de la Région.
 Il témoigne du dynamisme du tissu économique local avec la proximité notamment du MIN et du bassin économique du Grand Avignon.*

Entreprises
source site Le Figaro emploi(*)

2022	1248
2023	1322

L'augmentation du nombre de sociétés installées à Noves (+6%) confirme l'attractivité de la Commune.

(*) sites : <https://www.insee.fr>
<https://entreprises.lefigaro.fr/noves/ville-13066>

ROB - 12 mars 2023

2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement

4.

2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement

ROB - 12 mars 2023

2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement

Les hypothèses d'évolution des recettes de Fonctionnement

RECETTES		2022	2023	hypothèses 2024
Fiscalité (46,17%)	*TF :	2 704 165 €	2 936 366 €	3 050 884 €
	*DSR :	93 192 €	110 735 €	110 735 €
	*DNP :	27 891 €	25 102 €	25 102 €
Terre de Provence (26,76%)	Attribution :	1 537 966 €	1 503 132 €	1 503 132 €
	Fonds de péréquation :	277 088 €	277 544 €	277 544 €
DGF (4,25%)		284 439 €	282 706 €	280 983 €
Autres taxes, loyers et subventions (22,83%)		1 521 188 €	1 519 018 €	1 539 315 €
Total :		6 445 929 €	6 654 603 €	6 787 696 €

Fiscalité : stabilité des taux

Les taux de prélèvement de la Commune resteront inchangés, comme depuis 19 ans. Mais une augmentation de 3,9% sera appliquée par l'Etat.

Etat et Terre de Provence :

La DGF continue de diminuer. Quant à la dotation versée par Terre de Provence elle sera stable en 2024.

*TF : taxe foncière

*DSR : Dotation de Solidarité Rurale

*DNP : Dotation Nationale de Péréquation

ROB - 12 mars 2023

2023-2024 : poursuivre la maîtrise des dépenses de Fonctionnement

Les hypothèses d'évolution des dépenses de Fonctionnement

DEPENSES	2022	2023	hypothèses 2024
011 - Charges de fonctionnement courant	1 519 503 €	1 648 590 €	1 681 562 €
012 - Charges de personnel	3 217 510 €	3 301 586 €	3 466 586 €
65 - Charges de gestion courante	941 144 €	847 179 €	855 651 €
Autres	557 897 €	601 821 €	607 839 €
Total :	6 236 054 €	6 399 176 €	6 611 638 €

Charges de fonctionnement courant

En 2024, ce chapitre va augmenter avec l'intégration notamment des contrats de maintenance du centre d'accueil et de loisirs de Villargelle.

Charges de personnel

En février 2024 une prime inflation exceptionnelle a été versée, l'agent de Villargelle a été intégré et un agent supplémentaire a été embauché au Service Technique.

Charges de gestion courante

En 2024, ce chapitre devrait rester stable.



4.

2023/2024

Les principaux investissements envisagés

Liste des principaux investissements envisagés en 2024

	Coût HT	Subvention	Part Communale
Acquisition du garage de la Maison de santé (coût total)	158 580	95 148	63 432
Acquisition de Villargelle (coût total)	215 000	0	215 000
3 Vergers parking aménagé pour les bus scolaires et parc paysagé	504 000	336 000	168 000
Station de lavage pour les agriculteurs	350 000	162 794	187 206
Chemin du Jeu de Mail : enfouissement des réseaux tranche 2	172 858	0	172 858
Paluds superette multi service	350 864	210 518	140 346
Travaux d'entretien des chemins	80 000	0	80 000
Epareuse	115 000	57 500	57 500
Véhicule DFCI (50% avec Châteaurenard)	75 253	37 626	18 813
Ecole maternelle FERRY : désimpermeabilisation de la cour	63 700	44 590	19 110
Aménagement parking de la cave	38 591	27 014	11 577
26 nouvelles caméras (dont 7 pour les Paluds)	140 000	42 000	98 000
TOTAL :	2 263 846 €	1 013 190 €	1 231 842 €